

PROCÈS VERBAL

Conseil d'établissement – École Félix-Leclerc
30 mai 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, tenue le **30 mai 2024** à 18h15 à l'école, au 6055 avenue Darlington à Montréal.

PRÉSENTS : Lise Giunta, Marie-Josée Bourgeois, Daniel Desormiers, Gaston Bernard, Hachouma Meghraoui, Émilie Genin, Annie Lavoie, Hanen Arbi, Awatef Zaiter.

Formant quorum sous la présidence d'Annie Lavoie.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE:

Sophie Painchaud (directrice)

ABSENTS : Marie-Geneviève Bergeron, Antoine Marchand-Dupuis, Abdourahman Fouad Syradin, Jean-Baptiste Houenou, Linda El Ezzy.

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Émilie Genin (appuyée par Gaston Bernard) que l'ordre du jour la séance ordinaire du 30 mai 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2024

IL EST PROPOSÉ par Gaston Bernard (appuyé par Awatef Zaiter) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3.1. Suivi du procès-verbal

Sécurité autour de l'école :

Mme Hanen a révisé la lettre à envoyer à l'arrondissement et à la police de quartier. Elle sera envoyée dans les prochaines semaines.

Chantier de reconstruction:

Mme Painchaud nous mentionne que des demandes de changements ont été faites lors de la rencontre du CSSDM avec le MELS. Les demandes concernent, par exemple, le local de musique et l'aménagement de paliers. Pour chaque demande du Ministère, des consultations ou des justifications doivent être faites et amènent des délais. Le projet en est donc encore au même point.

Dès que l'avancement du projet sera plus significatif, une présentation sera faite aux membres du CÉ.

Les appels d'offres devraient être lancés à l'automne. Les débuts des travaux pourraient être possibles vers le printemps 2025.

4. Parole au public

4.1 Personnel enseignant/soutien/professionnel

4.2 Comité de parents

4.3 Service de garde

Le service de garde mentionne qu'il est souvent difficile de partager les locaux de l'école pour leurs activités avec les enfants, que ce soit lors des journées pédagogiques ou lors des journées de pluie. Les locaux dédiés au service de garde sont peu nombreux et cela ne permet pas de séparer les groupes pour offrir un environnement plus calme et propice aux activités plus structurées. Il serait important de penser à des aménagements pour faciliter le partage des locaux.

De plus, le personnel du service de garde n'a pas accès à un endroit pour y déposer leurs effets personnels. Un espace sécuritaire dédié au rangement des effets personnels serait nécessaire.

5. Manuels scolaires et didactiques pour 2024-2025 (consultation) :

Les manuels scolaires utilisés en classe ne nécessitent pas de contributions financières des parents. Ils sont prêtés aux élèves pour l'année scolaire. Des frais sont seulement prévus en cas de perte ou de bris.

Plusieurs maisons d'édition proposent du matériel pour le nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise*. Le matériel n'étant pas encore approuvé par le MELS, aucun cahier d'activités ne sera facturé aux parents pour ce nouveau cours. Un budget particulier est alloué aux écoles pour l'achat des manuels associés au cours.

6. Contributions financières exigées pour le matériel, activités scolaires (approbation)

Mme Painchaud présente les contributions financières exigées pour le matériel didactique (cahiers d'activités maison, cahiers d'exercices) utilisé par les élèves. Les coûts varient selon les niveaux. Aux 2^e et 3^e cycle, le nombre de cahiers d'exercices et le coût plus élevé demandé aux parents s'expliquent par le nombre de matières au programme qui est aussi plus élevé.

Un membre parent propose de remettre à l'école, en fin d'année, les « *cahiers des savoirs* » pour être réutilisés par les prochains élèves de la classe qui pourraient les perdre ou les abîmer pendant l'année suivante. Il est souvent triste de mettre au recyclage du matériel qui pourrait être encore utile. Toutefois, il n'est pas possible de diminuer le coût du matériel acheté en réutilisant ces cahiers puisque plusieurs maisons d'édition ne permettent pas de séparer les cahiers d'apprentissages des cahiers des savoirs.

IL EST PROPOSÉ par Emilie Genin (appuyée par Hanen Arbi) d'approuver les contributions financières exigées pour le matériel et les activités scolaires pour l'année scolaire 2024-2025

7. Liste de matériel d'usage personnel – Fournitures scolaires (approbation)

Mme Painchaud présente les listes, pour chacun des niveaux, des fournitures scolaires pour l'usage personnel des élèves. Les critères du MELS sont respectés en ce qui concerne ce qui est permis de demander aux parents.

Un membre parent propose de faire un rappel aux parents concernant les subventions gouvernementales pour l'achat des fournitures scolaires qui seront acheminées aux familles dans les prochaines semaines.

IL EST PROPOSÉ par Émilie Genin (appuyée par Awatef Zaiter) d'approuver les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2024-2025.

8. Activités nécessitant un changement d'horaire – entrée progressive au préscolaire (approbation)

Les enfants du préscolaire (maternelle 4 ans et 5 ans) débutent leur année de façon progressive. Voici l'horaire qui est proposé :

Mardi 27 août : 9h à 11h

Mercredi 28 août : 9h à 11h

Jeudi 29 août : 9h à 11h

Le transport scolaire est en vigueur à partir du 27 août. Les enfants retournent à l'école sur Darlington à 11h. Tous les parents doivent venir chercher leur enfant à 11h30, sur Darlington. Les enfants inscrits au service de garde peuvent rester au service de garde pour le reste de la journée.

IL EST PROPOSÉ par Hachouma Meghraoui (appuyée par Awatef Zaiter) d'approuver le changement d'horaire pour l'entrée progressive au préscolaire.

9. Projet éducatif 2023-2027 (présentation des actions associées aux moyens choisis)

Les actions associées aux moyens pour mettre en œuvre notre projet éducatif sont maintenant choisies par les enseignants. Elles pourront se déployer dès la rentrée. L'achat de matériel et l'aménagement des espaces de jeux à l'extérieur sont prévus pour réaliser ces actions.

10. Organisation scolaire 2024-2025 (changements)

- Un nouveau groupe de maternelle 5 ans s'est ajouté pour l'année scolaire 2024-2025. Il y aura 3 groupes de maternelle 5 ans plutôt que 2.
- Les classes d'accueil AC1 et AC2 seront déménagées au bâtiment St-Zotique. Ce changement pourra leur permettre de bénéficier des interactions avec les enfants de leurs âges. Des activités d'intégration seront aussi plus faciles à réaliser.
- À la rentrée, les groupes de maternelle 5 ans auront 15 heures d'aide à la classe par semaine. Les groupes de 1^{re} et 2^e année auront 10 heures d'aide par semaine. Les modalités d'applications et les descriptions de tâches seront précisées lorsque les conventions collectives seront signées.

11. Préparation du bilan de l'année du CÉ

12. Varia

13. Levée de la réunion à 20h

Annie Lavoie, Présidente

Sophie Painchaud, Directrice